



Depuis plusieurs mois, le SNCTA multiplie les échanges au sujet du niveau actuel de l'inflation ainsi que des recrutements à venir. Alors que le projet de loi de finances 2023, en cours d'élaboration, arrive devant le Parlement en octobre, l'absence de garanties de la DGAC et des Pouvoirs publics est inacceptable et met aujourd'hui en péril :

- ☉ **l'équilibre social des rémunérations au regard de l'inflation record.** Les engagements passés du Gouvernement de compenser cette inflation doivent être tenus, d'autant que, en particulier pour les contrôleurs aériens, les recettes sont bien prévues dans les plans de performance européens !
- ☉ **la navigation aérienne de la fin de la décennie.** Sur 2029-2035, un tiers du corps part en retraite : il est impératif d'anticiper et de planifier les recrutements en commençant par 4 promotions ICNA dès 2023. À défaut, les conséquences seront inévitables en matière de niveau de service public, de conditions de travail et de mobilité.

Le SNCTA appelle à la grève l'ensemble des contrôleurs aériens, ICNA et TSEEAC, le vendredi 16 septembre 2022. Pour les opérationnels : de la prise de service le matin à la fin du service de nuit le lendemain matin.

Mobilisons-nous !